



Lettre aux actionnaires de Groupe Eurotunnel SA



Cher actionnaire,

Ce premier semestre 2014 est encore en amélioration par rapport à l'année dernière.

Ceci est dû, bien sûr en partie, à la reprise de l'économie britannique. J'en prendrais un seul exemple qui nous concerne de près : les immatriculations de voitures neuves ont progressé de 10,6 % sur l'ensemble du 1^{er} semestre. Dans le même temps, l'appréciation de la livre sterling contre l'euro nous est également favorable vue l'importance de nos recettes en livres.

Les trafics sont excellents sur nos Navettes : Le Shuttle a transporté plus de 1,1 million de voitures (+5 %). Notre part de marché gagne deux points à 54,5 %. Dans un marché camions très dynamique (+7 %), et malgré l'agressivité commerciale d'un concurrent maritime (qui se plaint de faire des pertes), nous avons gardé notre leadership, avec près de 700 000 camions transportés et une part de marché de 38 %.

Pour les trains à Grande Vitesse Voyageurs, le seuil fatidique des 5 millions de passagers est franchi, ce qui augure bien de l'avenir et des apports que représenteront les nouvelles destinations annoncées par Eurostar.

Pour les trains de marchandises, nos démarches pour réveiller ce marché et réduire les très nombreux obstacles rencontrés sur les réseaux adjacents portent leurs fruits, avec une hausse du nombre de trains de +15 % et du tonnage (+24 %).

Vous trouverez au verso **les principaux indicateurs financiers** : le chiffre d'affaires atteint 559 M€, en hausse de + 8 %. L'EBITDA à 216 M€ (+6 %) et le résultat opérationnel (EBIT) à 132 M€ (+9 %) progressent également, et, compte tenu de la saisonnalité de nos métiers, confortent nos objectifs pour l'année. Et ceci malgré deux éléments :

- **La grève SNCF** en juin qui a paralysé le réseau ferroviaire français et a impacté négativement Europorte. Nous formons une réclamation à RFF, qui n'a pas pu fournir les sillons dont nous avons besoin,

- **L'avis négatif de l'autorité de la concurrence britannique** (*Competition and Markets Authority*, « CMA ») sur MyFerryLink.

Et pourtant ces deux activités réussissent pleinement :

- **Europorte** est aujourd'hui, avec une flotte de locomotives modernes et adaptée à ses besoins, le premier opérateur de fret ferroviaire privé offrant une alternative en France et en Grande-Bretagne aux opérateurs historiques SNCF et DB Schenker,

- **MyFerryLink** est un modèle de réussite opérationnelle et commerciale. Bien que sous pavillon français 1^{er} registre, qui n'est pas aussi favorable que le pavillon anglais, et en ayant démarré il y a deux ans sans aucune clientèle, MyFerryLink atteint les objectifs qui lui étaient assignés, avec une part de marché camions de 9,8 %.

Pour se déclarer compétente, la CMA est obligée de considérer que Groupe Eurotunnel a racheté, non pas des actifs, mais l'entreprise SeaFrance, et ceci bien que notre appel de décembre dernier ait remis en cause cette analyse.

La CMA, qui n'a pas la même perception du marché que son homologue français, et qui ne prend pas en compte l'évolution favorable du marché, a de plus refusé de trouver un compromis, sous les bons offices de la Commission Européenne.

La décision intervenue fin juin est en substance la suivante :

- Interdiction faite à Groupe Eurotunnel d'opérer directement ou indirectement des services de ferry à partir de Douvres, pendant dix ans pour le Berlioz et le Rodin, mais aussi pendant deux ans avec n'importe quel bateau,

- En cas de vente des navires (bien qu'interdite par le Tribunal de Commerce de Paris), la CMA doit agréer l'acquéreur potentiel.

Cette décision nous paraît infondée et à minima totalement excessive. Au-delà de considérer qu'il y a reprise d'un fonds de commerce neuf mois après sa disparition, il est surprenant que la CMA nous interdise d'exploiter d'autres navires que ceux incriminés, ou souhaite choisir le repreneur : c'est une double atteinte à la liberté d'entreprendre et au droit inaliénable de la propriété, qui nous conduit à faire appel.

Au-delà de ces considérations juridiques, Groupe Eurotunnel ne peut pas faire plus que ce que nous avons fait jusqu'à présent pour offrir une complémentarité de services transmanche assurant 24h/24, 365 jours par an la continuité territoriale européenne. **C'est maintenant aux Gouvernements de se saisir du dossier** et d'empêcher qu'une décision clairement négative pour le consommateur et l'emploi soit mise en œuvre.

Indépendamment de ce dossier, nos prévisions de croissance du marché du Détroit, notamment du fait de l'application des mesures Marpol de protection de l'environnement, sont telles qu'il nous faut nous agrandir : début juillet, nous avons procédé sur le terminal fret de Coquelles à la **pose de la première pierre du programme Terminal 2015**, sur lequel vous trouverez au verso des informations détaillées.

Il s'agit de rendre l'accès des camions encore plus fluide et d'être en mesure d'accompagner la croissance du trafic des camions à l'horizon 2020. Un premier investissement de 30 M€ comprend des aménagements notamment la création d'un parking sécurisé et l'augmentation du nombre des voies d'accès et des aubettes de péages qui, à terme, permettront ainsi de **réaliser 8 départs de Navettes Camions par heure contre 6 aujourd'hui**.

Comme vous pouvez le constater, notre détermination à nous développer et à améliorer nos résultats est totale. **Priorité à la sécurité, souci du client, et productivité accrue** permettent d'afficher un premier semestre en progression.

Nous nous engageons à poursuivre dans cette voie.

Fidèlement,

Jacques Gounon
Président-Directeur général

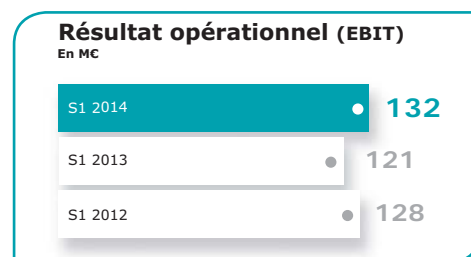
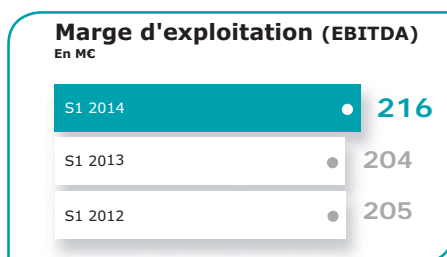
Focus sur le premier semestre 2014

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 559 M€ au 1^{er} semestre 2014, en augmentation de 40 M€, soit 8 % par rapport au 1^{er} semestre 2013. La marge d'exploitation (EBITDA) est également en amélioration de 12 M€ à 216 M€ (+6 %) et le résultat opérationnel (EBIT) à 132 M€, soit une augmentation de 11 M€ (+9 %).

Le coût de l'endettement financier net, est quant à lui, en diminution de 4 % en raison de l'impact de la baisse du taux d'inflation britannique et des remboursements contractuels de la dette. Au 1^{er} semestre 2014, le Groupe enregistre donc une perte nette de 11 M€, incluant la perte de 14 M€ de MyFerryLink.

Au 30 juin 2014, la trésorerie disponible du Groupe s'élève à 215 M€ contre 159 M€ au 30 juin 2013 après des dépenses d'investissement de 60 M€, le paiement d'un dividende d'un montant total de 81 M€ et le remboursement de la dette de 16 M€.

Pour plus d'informations, merci de consulter le communiqué diffusé ce jour et disponible sur notre site internet www.eurotunnelgroup.com



Pour permettre une meilleure comparaison, les données de 2012 et 2013 ont été recalculées au taux de change du 1^{er} semestre 2014 soit 1 £ = 1,229 €

Lancement du chantier Terminal 2015

Le chantier du Terminal 2015 a été lancé officiellement le 7 juillet dernier avec la pose de la première pierre sur le terminal fret de Coquelles par Jacques Gounon.

Avec la croissance du marché transmanche Camions, Eurotunnel vise à fluidifier l'accès des véhicules et à être en mesure de gérer 2 millions de poids lourds par an à l'horizon 2020. Ce premier investissement de 30 M€ comprend une zone de « stockage tampon » une augmentation des voies d'accès au niveau de l'enregistrement (de 2 à 5) et du nombre d'aubettes, et la mise en place d'une voie express *Fast Track*. Ce réaménagement sur les deux terminaux permettra de réaliser 8 départs de Navettes Camions par heure et par direction contre 6 aujourd'hui.

La capacité d'accueil du terminal sera aussi améliorée avec la création d'un parking sécurisé de 370 places à Coquelles, aménagé et doté de nouvelles technologies et géré en collaboration avec la Sanef.

Un projet de même nature, dont les travaux commenceront prochainement verra le jour également à Folkestone avec la création de nouvelles bornes de péages et de nouvelles voies d'accès.



Le CIFFCO, acteur performant de la formation

Le CIFFCO est devenu le premier et seul organisme privé de formation habilité à délivrer le titre de Conducteur de train en France.

L'enregistrement de cette certification professionnelle est une reconnaissance et une valorisation du métier de conducteur de train. Il souligne d'une part la position de leader incontournable et la notoriété du CIFFCO dans le domaine des formations ferroviaires et d'autre part la capacité de Groupe Eurotunnel à œuvrer en faveur de l'emploi durable.

Une première mondiale à vélo dans le Tunnel

Début juin, Chris Froome, vainqueur du Tour de France en 2013, est devenu le premier homme à traverser la Manche à vélo, entre Folkestone (Kent) et Coquelles (Pas-de-Calais), via le tunnel de service.

Alors que le coureur britannique avait les 50 kms à 100m sous le niveau de la mer en moins d'une heure, la Team Sky et son sponsor Jaguar traversaient la Manche à bord d'un Shuttle d'Eurotunnel en 35 minutes, leur permettant d'accueillir le champion à sa sortie du Tunnel.



A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2014 et des célébrations de ses 20 ans, Eurotunnel vous invite à visiter les coulisses du tunnel sous la Manche le samedi 20 septembre à Coquelles.

Les visites guidées de 90 minutes se dérouleront à bord d'autocars et permettront aux visiteurs de découvrir le système de transport d'Eurotunnel, ses installations, le tunnel de service et les

bâtiments de maintenance.

Attention, pour effectuer cette visite, une préinscription est obligatoire pour chaque participant (avant le 12 septembre). Le nombre de places étant limité, inscrivez vous vite sur le formulaire en ligne sur <http://www.eurotunnelgroup.com/fr/home/>

Changement d'adresse

Si vous détenez vos titres au nominatif auprès de BNP Paribas Securities Services ou bien sous forme de CDI par le biais de Computershare Investor Services PLC, n'oubliez pas de leur communiquer tout changement dans vos données personnelles, en particulier tout changement d'adresse postale ou électronique. Vous trouverez les informations pour les contacter sur notre site <http://www.eurotunnelgroup.com/fr/home/>.